

Compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire du 16 janvier 2023.

18h salle Annexe de la mairie de Sainte Cécile les Vignes.

Clôture des adhésions.

Début de séance 18h20.

Adhérents : 40 à ce jour. Présents : 19. Pouvoirs:18.

L'AGO est ouverte. en présence des représentants des municipalités de Sainte Cécile et Lagarde et de la Ligue de l'Enseignement. Remerciements du Président aux représentants des communes et des institutions présents et excusés et aux membres de l'association présents et excusés.

Rapport moral du Président:

1-Bilan des actions 21-22,

Année des écrans,CLAS ,Grandir dans le monde rural, site internet spectacle de fin d'année.

Renouvellement Agrément EN pour 5 ans.

Poursuite pendant trois du financement des actions MSA « Grandir dans le monde rural ».

Approbation à l'unanimité.

2-État des comptes au 31-12-2022 Déficit : 1708 euros.

vote. Adoption à l'unanimité

3-Projet «Léonard 26-84» Exposé des actions.

(Hors enquêtes déjà bien préparées les actions seraient mises en route au plus tôt à la rentrée de septembre 2023 et avec une participation réduite de Planète-Ados car d'autres associations sont parties prenantes. La période de construction s'étendra de Février à Mai voire plus tard pour les actions calquées sur l'année civile).

Premier volet:

Travail avec les établissements primaires de 10 communes , connaissance de la nature et EEDD, questionnaire enseignants et questionnaire CMI, les associations compétentes, la CCAOP et les municipalités.

Second volet:

Site internet «Fabriques d'avenir ». Déjà fonctionnel. À développer.

Projet adopté à l'unanimité dans sa formulation dans la mesure où ainsi que l'a exposé le Président,

1) L'essentiel du travail-préalables et modalités- est déjà effectué,

1) Madame l'IEN de Bollène nous donne son autorisation, celle de monsieur l'IEN d'Orange étant acquise,pour le volet établissements,

2) Que le poste de web master reste en l'état jusqu'à la prochaine AGO,

3) Que le dépouillement du questionnaire CM1 soit effectué en interne aidé que nous serons par des élèves du lycée ACAF-MSA sur proposition de Marie-Laëtitia Payelle.

4) Qui plus comme l'a souligné le Président, les demandes d'accompagnement formulées par les enseignants peuvent simplement être répercutées vers les acteurs de terrain répertoriés. Sans investissement significatif de notre part.

4)-Budget Prévisionnel 2023.

Approbation à l'unanimité de la proposition BP 1.

19303 euros. Participation communes souhaitée : 2300 à 2500 euros. Adhésions : 800 euros .

Critères retenus:

Excédent suffisant pour amortir les délais de versements des subventions.

Demandes de subventions auprès des municipalités un peu plus conséquentes.

Travail de réflexion du CA , dans les 6 mois qui viennent sur le fonctionnement et le futur de l'association, la succession du Président, le groupe de travail, l'alimentation du site internet en l' état , le statut d'association d'intérêt général , ceci suivi des actions nécessaires.

Réunion-bilan avec les élus rencontrés, début février. Non évoqué.Pas de Vote.

5-Proposition de pratique de la prise de parole pour les élèves à partir de la classe de 3° . ME Hosatte. Dossier à monter pour Mai 2023. Aucun frais à prévoir.

Vote. Adoption à l'unanimité.

6)-Proposition de création d'un groupe de travail associatif de trois à quatre adhérents faisant partie du CA ou extérieurs à lui pour les projets en cours , se réunissant deux fois par mois mission dévolue au prochain CA.

Pas de vote Spécifique.

7) Appel à de nouvelles candidature pour le CA .(Statutairement jusqu'à trois)

Recueil des candidatures. Présentation des candidats.

Vote. Adoption à l'unanimité.

3 nouveaux membres pour le CA :

Marie-Laëtitia PAYELLE, Isabelle DECROZALS et Jacques LIVOLSI

8) Appel à candidature pour deux postes de présidents-adjoint , au sein du nouveau CA.

Recueil des candidatures. Présentation des candidats. A traiter lors des réunion du CA. Pas de vote spécifique.

9) Proposition de la date de la première rencontre du groupe de travail fin janvier-début février.

Pas de date fixée ce jour.

Questions diverses.

D Vallée à suggéré la création d'un loto pour alimenter les fonds propres.Ce sera proposé en CA.

Le projet de jardin d'école de Lagarde n'a été que mentionné.

Augmentation des cotisations. Non évoqué.

Fin de L'AGO 20 heures.

Fait à Sainte Cécile le 18 janvier 2023 à sainte Cécile.

Le Président :

Claude Fournier.

La secrétaire :

Catherine Dalzon.

Association loi 1901 . Agréée par l'Éducation Nationale. Siret: 501 827745 00024.

Membre de la ligue de l'enseignement.